

Syr Tardouch, cependant que le commissaire chinois P'EI KIU soutenait sous main son rival Che-kouei Kagan; il n'eut plus d'autres ressources, en 611, que de se réfugier lui-même à la Cour des Souei; Che-kouei Kagan resta ainsi seul maître des Turks occidentaux¹ ».

En 601, Wen Ti, qui était profondément ignorant, prit une mesure qui amena une protestation, d'ailleurs parfaitement inutile, des lettrés : il supprima tous les collèges de l'empire, ne laissant subsister que le seul Collège impérial, encore cet établissement voyait limiter à soixante-dix le nombre de ses élèves, qui devaient être recrutés parmi les Grands; si ce régime nouveau avait été durable, il est certain que le système de gouvernement, ayant pour base le recrutement par examen des fonctionnaires, eut été singulièrement modifié.

Wen Ti mourut subitement, peut-être assassiné, à la 7^e lune de 604, et son fils, le prince héritier, YANG KOUANG, préféré à YANG YOUNG, dégradé, le remplaça au moment même où il allait sans doute être disgrâcié à cause de sa conduite.

Yang Kouang, après avoir obligé son frère Yang Young à se suicider, voulut transférer sa Cour, qui se tenait à Tch'ang Ngan, à Lo Yang qu'il désirait transformer de telle sorte qu'elle devint la ville la plus belle et la plus grande de l'Empire. Dans ce but, il employa de grands moyens : tous les habitants de Lo Tcheou en masse, et plus de 50.000 riches négociants tirés de toutes les provinces de l'Empire, furent transportés à Lo Yang où l'empereur fit construire un grand palais par YANG SOU et installer une ménagerie renfermant les oiseaux et les animaux les plus rares et les plus curieux. Toutefois, malgré ses préférences pour Lo Yang, Yang Ti ne voulant pas abandonner Tch'ang Ngan, fit construire une série de quarante palais entre ces deux villes; en outre, à l'ouest de la première, il fit établir un jardin de plaisance et creuser un grand lac environné de collines surmontées de pavillons communiquant les uns aux autres par des galeries. A sa nouvelle capitale, ne se

Yang Ti.

1. CHAVANNES, *Tou Kiue*, pp. 260-261.